



Voyage en Egypte 2019 Kemetmaa

THEME : début de période Ramesside, Sethy I^{er}, Ramsès I^{er}, Ramsès II

Vols France – Egypte – Agence « Linéa voyages » Toulon

Départ : le **18 Octobre** retour le : **28 octobre**

Pour les vols Egyptair, afin de profiter des tarifs de groupe les dates des vols sont fixes, et il est nécessaire de réserver les vols aller retour. En option, il est possible de réserver les vols intérieurs pour Paris-CDG auprès de l'agence Linéa au départ de Marseille ou de Nice

NB : les prix sont indicatifs au 15/05/19 et peuvent légèrement varier suivant la date de réservation)

Vol Marseille – Paris CDG : A/R : les 18/10-28/10	prix :	173.55 €
Vol Nice – Paris CDG : A/R : les 18/10-28/10	prix :	200.00 €
Vol Paris CDG - Le Caire puis Le Caire-Louxor A : 18/10- R : 28/10	prix :	787.33 €
Assurance paiements hors CB Visa Premier ou carte Gold Eurocard-Mastercard :		35 €

Total (à calculer)

le paiement est à régler directement à l'agence et peut se faire par carte bleue ou par chèque

Dates de paiement de l'acompte : le **1er juin** date limite de paiement du solde : **15 aout**

Partie Egyptienne

Contrat avec « Kemet voyage » (abdelrahman hashem mahmmed)

Le contrat avec l'agence de notre guide égyptien comprend les transports locaux, les visites de site, l'hébergement et les repas. Certaines visites de tombeaux ou de sites particuliers sont en option à régler sur place.

Prix pour une personne seule : **xxxx €** pour une personne en chambre double : **1100 € (en cours de négociation)**

Les paiements sont à régler en communs avec les frais de Kemetmaa à l'association.

Les tombes de Séthy Ier et de Néfertary, demanderont un surcoût probable sur place de 50 € chacune

Kemetmaa

Le montant pour Kemetmaa comprend les frais et la rétribution de notre égyptologue : **155 €**

Cette somme doit être versée avec celle de l'agence « Kemet voyage » en une seule fois ou en trois fois à Kemetmaa par chèque (ou virement), montants et dates limites :

Kemetmaa	155 €	« Kemet Voyage single »	xxxxx €	« Kemet Voyage » double :	entre 1100 € et 1250 €
Assurance annulation (3.86% de la partie égyptienne) :		single	xxxxx €	double	xxxxx €

Total chambre double **xxxxxx** Total single **xxxx €**

Choix chambre double : **Lits jumeaux** **Grand lit :**

Nom prénom du binôme :

Acompte n°1 : le **15 mai** : **350 €** Acompte N° 2 : le **15 juin** **350 €** solde le **1^{er} septembre**

je déclare avoir pris connaissance des conditions générales du contrat (voir au dos)

Nom, Prénom :

Souhaitez-vous un covoit

NE PAS REMPLIR

non

Date :

Voyage en Egypte 2019 - Conditions générales du contrat

l'assurance du

Résumé du voyage et des visites

Thème : début de la période ramesside: Ramsès Ier, Séthy Ier et Ramsès II

Départ : le 18 Octobre **Retour :** le 28 octobre (11 jours dont 2 de voyage)

. Visite des temples :

Séthy Ier à Gourna, le Ramesseum, Karnak et Louqsor sous ces 3 pharaons. Il y aura 2 nuits à Abydos pour visiter dans de bonnes conditions l'Osiréion et le couloir normalement fermé au public, Une journée dans le temple de Séthy Ier, une demi-journée dans le temple de Ramsès II puis nous irons à Umm el-Qaab,

Visite des tombes,

- La Vallée des Rois, Ramsès Ier, Séthy Ier et Ramsès II (ouverture grâce à Christian Leblanc) ,
- La Vallée des Reines, la tombe de Néfertary,
- La Vallée des Nobles, TT 41 , TT 51. D'autres tombes intéressantes de cette période seront peut être ajoutées
- Deir el-Médineh, TT 1 –Peut être d'autres tombes de cette période seront ouvertes.
- Le Ouadi Hammamat pour les graffitis de cette période.
- Les tombes de Séthy Ier et de Néfertary, demanderont un surcoût probable de 50 € chacune

Conditions générales pour le voyage en Egypte 2019

L'inscription à ce voyage nécessite d'être adhérent de Kemetmaa pour la période de 2019-2020 et d'avoir réglé sa cotisation.

Le passeport doit être en cours de validité 6 mois après l'entrée en Egypte

Ce voyage comporte plusieurs déplacements en avion : aller et retour Paris Le Caire (5h) , Le Caire Louxor , et retour.

Les longs voyages en avion peuvent être fatiguant et ont des conséquences sur notre métabolisme.

D'autre part, la visite de certains sites , avec des températures de 35° à 40 ° demandent une bonne condition physique.

Chaque participant s'engage à s'assurer auprès de son médecin que ce voyage ne lui posera pas de problème de santé, et, sur place, éventuellement à renoncer à certaines visites demandant des efforts physiques trop importants.

Voir sur le site : www.kemetmaa.fr/ les recommandations plus détaillées, en particulier le lien avec « *Ariane* », le site de recommandations du ministère des affaires étrangères.

Conditions générales pour l'agence Linéa voyages

linea VOYAGES
MEMBRE DU RÉSEAU

49, avenue Infanterie Marine - 83000 Toulon - 04 94 16 66 66 - toulon@lineavoyages.com

Afin de profiter des tarifs de groupe avantageux les dates des vols sont fixes , et Il est nécessaire de réserver 20 vols aller retour - Il est possible de réserver les vols intérieurs France au départ de Marseille ou de Nice

L'annulation n'est possible sans frais que jusqu'à 2 mois avant le départ soit le 15 Août.

En cas de paiement avec une carte VISA PREMIER ou une carte GOLD Eurocard/Mastercard, l'assurance annulation est incluse, à condition de justifier son désistement avec les conditions habituelles des assurances : catastrophe naturelle, maladie répertoriée par les assurances, accidents..etc....

Pour le paiement par chèque, il serait nécessaire de contracter une option « assurance annulation » auprès de l'agence. Les conditions de remboursement sont identiques aux précédentes.

Conditions générales pour Kemetmaa

Tous les règlements se font par chèque à l'ordre de « Kemetmaa », avec remise en mains propres ou envoi à l'adresse du siège social de l'association avec réception avant les dates limites. Les dates et montants sont définis au recto.

Annulation : A partir du 15 juillet, le premier acompte n'est pas remboursé

A partir du 15 septembre : aucun acompte ni solde n'est remboursé.

Afin de permettre à une personne inscrite de ne pas perdre les sommes engagées, il faut contracter une assurance particulière auprès de Kemetmaa (3.86 % du montant voyage hors vols), l'annulation devant remplir les mêmes conditions que les paiements dits « carte bleue ». Le premier acompte n'est, de toutes façons, pas remboursé.

Cependant, des remboursements peuvent être envisagés si un remplaçant est proposé aux mêmes conditions de voyage que la personne qui se désiste, sachant que cela doit être **2 mois minimum avant le voyage** à cause des enregistrements nominatifs des vols Egyptair. *Dans le cas contraire, pour une chambre double, la personne qui partirait sans son binôme devrait assumer les différences de coûts.*